



Foire aux vêtements d'hiver

Samedi 21 septembre

La foire aux vêtements revient le **samedi 21 septembre** à la salle des Calandres de **9 heures à 16 heures**.

Deux jours de dépôt des vêtements sont prévus à la Salle des Calandres en amont de la vente :

- **Judi 19 septembre de 9h à 12 et de 14h à 18h** (Fermeture de 12h à 14h)
- **Vendredi 20 septembre de 13h à 16h**.

Coût de la participation : 1 € pour les habitants d'Eragny, 2 € pour les autres communes.



À noter :

- 10% de votre vente seront retenus pour les frais de l'association
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

La foire aux vêtements est encadrée de quelques règles :

20 articles maximum , 1 seule liste par personne présente majeure et par adresse

Nous limitons à :

- 5 paires de chaussures (adultes- enfants) dont 1 paire de bottes hautes
- 5 accessoires (sac à main, ceinture, foulard, gants)
- 2 chemisiers, jupes, chemises,
- 1 costume, tailleur
- 1 manteau long
- 3 articles pour le linge de maison

Vêtements refusés :

- les sous-vêtements, collants et chaussettes, les bodys bébés (sauf bodys neufs)
- le matériel de puériculture (seulement à la foire aux jouets)
- les vêtements et chaussures d'été
- les articles publicitaires

Vêtements également acceptés :

- les vêtements, boots et accessoires de SKI

Les articles doivent être très propres, pas démodés, lavés, pas tâchés, repassés, non rapiécés, pas de boutons manquants, ainsi que les fermetures éclair en bon état.

L'ensemble du personnel est bénévole.

Infos pratiques

Samedi 21 septembre

De 9h à 16h

Salle des Calandres ~ Rue de la Papeterie, 95610, Éragny

Contact

Renseignements et informations sur : <http://assoservices.free.fr>

ou par mail :

assoservices@aol.com